

|  |  |
| --- | --- |
|  | **FORMULAIRE**  **DE DEMANDE D’AIDE FINANCIÈRE** |

**ATELIER PARTICIPATIF OU FORMATION**

Chapitre H.4 du programme "Eau, climat & biodiversité" 2025-2030

Nom de l’interlocuteur à l’agence de l’eau Seine-Normandie, si connu : ..........

**1 - Identification**

**DEMANDEUR**

Nom ou Raison Sociale : ..........

Adresse : ..........

Code postal : .......... Ville : ..........

N° SIRET : ..........

Nom et prénom de la personne en charge du dossier : ..........

Qualité *(professeur, formateur, directeur, etc.)* : ..........

Tel : .......... Courriel : ..........

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Avez-vous déjà bénéficié d’une aide l’agence de l’eau Seine-Normandie ? |  |  |

**2 – Présentation du projet**

**Commune(s) de localisation du projet :** ..........

Un atelier participatif est une forme de classe d’eau destinée aux adultes et qui est destiné à favoriser les changements de comportement grâce à une pédagogie active. Lorsque les conditions ne sont pas réunies pour satisfaire tous les critères de mobilisation des maîtres d’ouvrage, l’organisation d’une formation plus légère peut être envisagée.

Le programme proposé vise à développer la citoyenneté, c’est-à-dire faire prendre conscience de l’importance de l’eau et du comportement actif que chacun peut acquérir dans sa sauvegarde et son économie.

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Intitulé de l’opération :** | .......... | | | | | |
| **Planning de réalisation :** | date prévisionnelle de début : .......... | | | | | de fin : .......... |
| **Séance de clôture prévue le :** | | .......... | | | | |
| **Remise de diplôme :** |  | | | |  | |
| **Lieu de réalisation de l’opération :** | | | | .......... | | |
| **Production collective du groupe :** | | | ………. | | | | |

**Nombre de participants** : ..........

**Contrat***(indiquez si le projet est intégré dans un contrat signé avec l’agence de l’eau Seine-Normandie, voire un SAGE ou un PTGE)***:** ..........

**Projet pédagogique** *(objectifs, enjeux, public, contexte territorial, étapes, évaluation)* **:**

..........

**Nom et fonction des intervenants extérieurs** *(précisez leur sujet)* **:**

..........

**Thématiques abordées et ateliers de groupes :**

..........

**Lieu et objet des visites de terrain :**

..........

**Décrire la façon dont la pédagogie active sera développée (participation du public visé : groupes de travail, prises de parole, échanges, etc.) :**

……….

**Budget prévisionnel présenté en équilibre (total dépenses = total recettes) :**

*Indiquez : le montant HT si vous récupérez la TVA ou bénéficiez d’une compensation TVA pour cette opération. Sinon indiquez le montant TTC en complétant impérativement l’attestation correspondante en fin de formulaire.*

Précisez si :  montant en HT  montant en TTC

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Dépenses détaillées (en €)** | | **Recettes (en €)** | |
| .......... | | Fonds propres : .......... | |
| Agence de l’eau Seine-Normandie : .......... | |
| Autres organismes sollicités : | |
| .......... | |
| .......... | |
| .......... | |
| .......... | |
| **TOTAL :** | .......... | **TOTAL :** | .......... |

**Actions en régie**

Si vous consacrez du temps de travail en interne, l’agence peut participer au financement des salaires et frais de fonctionnement.

Envoyez en format numérique à l’agence de l’eau, via démarche simplifiée, le tableur correspondant à la modalité choisie. Le tableur est téléchargeable sur la page internet des formulaires : https:// <https://www.eau-seine-normandie.fr/formulaires_aides>.

Veuillez **détailler les salaires chargés nécessaires au projet** dans l’annexe correspondante à votre choix de calcul des coûts de fonctionnement :

* Aide au forfait de fonctionnement : compléter le document « Budget-prévisionnel-forfait » (forfait de 10 000 € par ETP et par an)

ou

* Aide aux frais réels : compléter le document « Budget-prévisionnel-réel » en indiquant vos frais réels dans la limite de 20 % des salaires chargés (option obligatoire pour les aides soumises à un régime cadre exempté pour les acteurs économiques)

Le guide d’utilisation également annexé explicite les modalités de renseignement du tableur.

**RAPPEL – principaux critères d’évaluation d’un atelier participatif :**

* Cohérence entre l’emploi du temps et les objectifs pédagogiques *(fil conducteur)*
* Etude des cycles de l’eau naturelle et domestique *(eau potable et assainissement)*
* Etude de la gestion de l’eau et de ses acteurs *(rôle des acteurs de l’eau)*
* Représentativité des acteurs de l’eau parmi les intervenants
* Découverte active de l’environnement local
* Apprentissage de la citoyenneté *(pour les ateliers professionnels : impacts de l’activité sur l’eau)*
* Présence d’une évaluation dès le démarrage de l’action
* Mise en place d’une pédagogie active

**3 – Emploi du temps et évaluation**

Joindre le programme complet avec le descriptif du projet et les problématiques liées au public cible

Après la formation, envoyez les résultats de l’évaluation, le livre de bord ou les outils pédagogiques créés *(l’agence de l’eau Seine-Normandie peut vous fournir un questionnaire de bilan type pour les participants)*

**4 – Pièces administratives à fournir**

**L’agence se réserve le droit de demander des pièces complémentaires lors de l’instruction du dossier.**

RIB

Information à fournir pour les associations : N° d’identification au répertoire national des associations (RNA) *(ou à défaut n°* *de récépissé en préfecture)* : ..........

Pour les actions en régie : les coûts prévisionnels (« *Budget-prévisionnel-forfait » OU « Budget-prévisionnel-réel »* téléchargeables sur la page internet des formulaires : <http://www.eau-seine-normandie.fr/formulaires_aides>*).*

☐ Si votre demande s’inscrit dans le cadre d’un Projet de Territoire pour la Gestion de l’Eau (PTGE) : délibération formalisant votre engagement dans la démarche territoriale de réduction des prélèvements pour contribuer à la trajectoire de sobriété du bassin.

Si l’attributaire de l’aide est un relai Classe d’eau de l’agence de l’eau Seine-Normandie, vous n’avez pas à joindre ces éléments.

**5 - Demandes et Engagements**

|  |
| --- |
| **DANS LE CADRE D’UN ATELIER PARTICIPATIF** |

L’attributaire s’engage à concevoir, organiser et animer une formation active d’environ 5 jours articulée autour des trois parties suivantes :

* **Rencontres** avec des personnalités compétentes dans le domaine de l’eau (représentant des collectivités territoriales et de l’Etat) pour mieux comprendre où se situent les véritables responsabilités.
* **Visites** de sites et d’installations représentatives locales (captage d’eau, usine d’eau potable, système de distribution, station d’épuration, rivière, canal, écluse, industrie, exploitation agricole, zone humide, etc.).
* **Ateliers** sur le thème de l’eau. Plus le participant sera actif dans ses apprentissages, plus il sera réceptif et motivé par le sujet. Par conséquent, l’attributaire s’engage à privilégier le travail en sous-groupes plutôt qu’une succession d’exposés magistraux.

L’attributaire s’engage à :

* Réaliser un document pédagogique pour chaque participant (**livre de bord**) comprenant le programme précis de la semaine, des chapitres d’explications sur l’eau, des espaces pour collecter les exposés et exprimer ses observations… Un exemplaire type, lorsqu’il existe, est fourni par l’agence de l’eau. Chaque organisateur peut s’en inspirer pour créer un livre de bord spécifique et adapté à son groupe. Il est destiné à être conservé par chaque participant et à constituer une trace durable.
* Coordonner la production collective du groupe (**production finale**). Exposition, diaporama, vidéo, journal, poème, concert, CDRom… Peu importe la forme, pourvu que les participants aient la satisfaction de créer une œuvre collective qui témoigne de leur nouvelle approche active de leur environnement.
* Organiser un petit événement festif de fin (**séance de clôture**) qui permet de valoriser le travail réalisé en le présentant à d’autres : partenaires, élus locaux, intervenants, médias… C’est l’occasion de remettre à chaque participant un diplôme.
* Envoyer à l’agence de l’eau le rapport détaillé de l’atelier participatif, accompagné du livre de bord, au plus tard deux mois après la fin de l’opération. Une évaluation complète et les éventuelles coupures de presse doivent être envoyées à l’agence de l’eau. Ce rapport doit être accompagné d’un exposé des actions engagées pour pérenniser cette action.
* Mentionner l’agence de l’eau Seine-Normandie et ses actions éducatives dans le cadre de ses actions de communication.

|  |
| --- |
| **DANS LE CADRE D’UNE FORMATION** |

**L'attributaire s'engage à :**

* Mettre en place une **pédagogie active** afin d’impliquer au maximum les participants : partage d’expériences, techniques participatives, travail en petits groupes, visites de terrain, réalisation d’une œuvre collective, etc.
* Mettre en avant la **responsabilisation** des participants afin d’inciter à mener des actions concrètes en relation avec le contexte local et les priorités d’intervention de l’agence de l’eau Seine-Normandie. La formation intègre une information sur les outils de planification de la gestion de l’eau dans le bassin versant *(SAGE, contrat territorial, etc.).*
* Fournir des informations de base sur les **acteurs et la gestion de l’eau** du territoire concerné.
* **Évaluer** la formation dès la mise en place du projet afin d’analyser la démarche pédagogique, l’impact auprès des participants, la compréhension de la gestion de l’eau et donner des perspectives nouvelles pour l’avenir.
* Fournir les **outils pédagogiques** diffusés pendant la formation *(ppt, brochures, fiches, résumés, etc.)* afin qu’ils puissent servir de modèles dans le cadre d’autres formations réalisées dans d’autres territoires.
* Envoyer à l’agence de l’eau Seine-Normandie le **rapport détaillé** de la formation, accompagné des outils pédagogiques, au plus tard deux mois après la fin de l’opération. Une évaluation complète de la formation et les éventuelles coupures de presse doivent être envoyées à l’agence de l’eau Seine-Normandie à cette occasion. Ce rapport doit être accompagné d’un exposé des actions engagées pour éventuellement faire évoluer la formation vers un atelier participatif.
* Mentionner l’agence de l’eau Seine-Normandie et ses actions éducatives dans le cadre de ses actions de communication.

Je soussigné (e) (*Nom, Prénom*) ..........

En ma qualité de ..........

* sollicite l’aide financière de l’agence de l’eau Seine-Normandie pour la réalisation du projet présenté dans le présent document et les pièces jointes et atteste être habilité pour présenter cette demande d’aide,
* certifie sur l’honneur l’exactitude des renseignements fournis,
* certifie que l’opération n’a pas démarré **(1)**,
* certifie avoir pris connaissance du format et du contenu d’un atelier participatif,
* m’engage à fournir à l’agence de l’eau Seine-Normandie ou au relai de l’agence de l’eau Seine-Normandie tous les outils pédagogiques qui auraient été créés à cette occasion,
* certifie avoir pris connaissance des [conditions du programme pluriannuel d’intervention](https://www.calameo.com/agence-de-l-eau-seine-normandie/read/004001913c5f25a32b41f?page=1) de l’agence de l’eau Seine-Normandie,
* certifie avoir pris connaissance des [conditions générales d’attribution et de paiement des aides](https://www.eau-seine-normandie.fr/sites/public_file/12e-programme/TITRE_1_Conditions_generales_attribution_paiement.pdf) de l’agence de l’eau Seine-Normandie, et m’engage à les respecter en cas d’attribution.
* certifie avoir pris connaissance des [dispositions relatives à la protection des données personnelles (RGPD)](https://www.eau-seine-normandie.fr/formulaires_aides) de l’agence de l’eau Seine-Normandie.

Pour les acteurs associatifs, je déclare que l’association souscrit au contrat d’engagement républicain annexé au décret pris pour l’application de l’article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

A .........., le ..........

**Le demandeur** (*signature et cachet*)

1. **PRECISION SUR LA NOTION DE DÉMARRAGE DE L’OPERATION**

Au sens de l’article 1 des conditions générales d’attribution et de paiement des aides de l’agence de l'eau, dans le cas où l’attributaire recourt à des prestataires pour l’exécution de l’opération, la date prise en compte pour apprécier le démarrage de l’exécution de l’opération est la date de signature du devis, en cas de marché la date indiquée dans le 1er ordre de service établi (de préparation ou de démarrage), pour les marchés sans ordre de service la date de notification du marché, d’affermissement de la tranche conditionnelle ou la date de signature du bon de commande.

CAS DE NON-RÉCUPERATION DE TVA

Le cas échéant, je soussigné(e) (Nom, Prénom) ..........

En ma qualité de ..........

certifie sur l’honneur que l’organisme que je représente ne récupère pas la TVA ou ne bénéficie pas d’une compensation de la TVA au titre des dépenses à réaliser pour cette opération.

A .........., le ..........

**Le demandeur** (*signature et cachet*)

**Votre dossier complet sera à déposer sur la plateforme numérique "demande d’aide" accessible sur le site internet de l’agence de l’eau par le lien suivant :** [**https://www.eau-seine-normandie.fr/Demarches-simplifiees**](https://www.eau-seine-normandie.fr/Demarches-simplifiees)**.**

**La direction territoriale dont votre département dépend peut vous accompagner dans le cadre de votre projet. Pour obtenir ses coordonnées, vous pouvez vous rendre sur le site internet de l’agence de l’eau à la page** [**direction territoriale à votre service**](https://www.eau-seine-normandie.fr/agence-de-leau/directions_territoriales)**. N’hésitez pas à la contacter avant de déposer votre dossier.**